

Pétion-Ville, le 28 mars 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ambassade du Japon en Haïti prend plaisir d'informer que le jeudi 27 mars 2014, a eu lieu la cérémonie de signature de contrat du « **Projet d'Approvisionnement des Équipements Médicaux de l'Hôpital Sainte Thérèse de Miragoâne** ».

Principales Personnes présentes

Ambassadeur Katsuyoshi TAMURA, Chargé d'Affaires a.i. du Japon en Haïti;

Docteur Ancy BLAIMA, Directeur Médical de l'Hôpital Sainte Thérèse de Miragoâne

Madame Claudine DESTIN FELIX, Directrice des Soins Infirmiers

Monsieur Serge ELO, responsable de la S.O.P

Madame Josette FRANCOIS, responsable des Archives

Cette cérémonie de signature de contrat de dons a eu lieu à l'Ambassade du Japon entre l'Ambassadeur Katsuyoshi TAMURA, Charge d'Affaires a.i. du Japon en Haïti et Docteur Ancy BLAIMA, Directeur Médical à l'Hôpital Sainte Thérèse de Miragoâne. Ce projet est financé dans le cadre du programme intitulé « Aide sous forme de Dons aux Micro-Projets Locaux contribuant à la Sécurité Humaine (APL) », avec le montant de cent vingt et un mille sept cent quatre-vingt-cinq dollars américains (USD 121,785). Ce financement est destiné à l'acquisition des équipements médicaux qui contribueront à l'atteinte des objectifs de l'Hôpital visant à augmenter le taux de fréquentation et à diminuer le ratio de la mortalité materno-infantile en fournissant des meilleurs services médicaux aux patients.

L'Hôpital Sainte Thérèse de Miragoâne fut construit au cours des années 1980 pour desservir environs 4000 habitants. Cependant, après la création du département des Nippes, il est devenu un hôpital de référence pouvant desservir tout le département, malgré le défaut de ses aménagements. Afin d'améliorer le fonctionnement de l'hôpital si important, le Ministère de la Santé Publique et de la Population a décidé d'entreprendre des travaux en vue de créer de nouvelles salles d'hospitalisations et d'opérations et de les équiper de façon adéquates. C'est dans cette optique que la direction médicale de cet hôpital a sollicité l'appui du

Gouvernement Japonais pour l'approvisionnement des équipements médicaux nécessaires, et par conséquent, le Japon a décidé de lui financer dans le cadre de l'APL.

A travers le programme de l'APL, le Japon continue de supporter les efforts déployés en vue de l'amélioration des besoins essentiels de la vie humaine. Il fournit un support financier flexible aux organisations et institutions humanitaires à but non lucratif afin de les aider à mettre en œuvre des projets de développement local.

Ambassade du Japon

2256-3333 / 2256-5885



La cérémonie de signature



L'une des nouvelles salles d'hospitalisation qui sera équipé dans le cadre de ce projet



La salle d'opération à équiper



l'Hôpital Sainte Thérèse de Miragoâne